

Les Chemins
de la Mémoire

D
M
P
A

Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives

- 4 dessins
(pages 2/3)

- 20 infos sur NN



NACHT UND NEBEL

Dossier

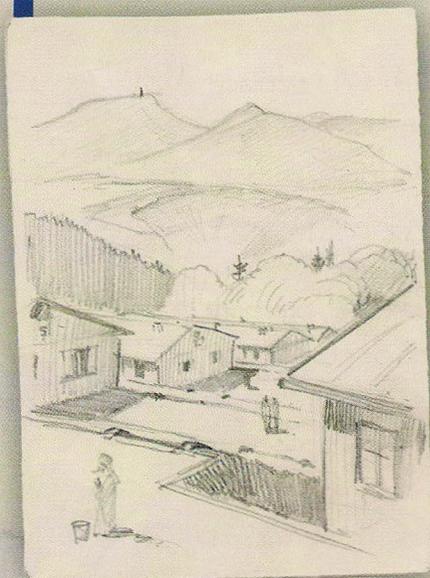
Destinés à disparaître

Pages 7 à 10

sans laisser de trace

NACHT UND NEBEL

Destinés à disparaître sans laisser de trace



Instaurée en 1941 par le décret Keitel, la procédure NN, Nacht und Nebel - Nuit et brouillard - entre en application progressivement dans toute l'Europe occupée. Les premiers détenus NN arrivent au Konzentrationslager (KL) Natzweiler le 15 juin 1943.



Croquis réalisés au camp du Struthof par le Docteur Henri Gayot.

En juin 1941, la guerre prend un virage décisif avec le déclenchement du plan *Barbarossa* contre l'URSS, qui oblige à alléger partiellement les troupes d'occupation à l'Ouest et focalise tous les efforts de l'appareil de guerre nazi. Ce combat, décisif, et le plus idéologique d'Hitler, ne peut être conduit que si ailleurs, dans les zones occupées depuis 1940, règne la sécurité.

À l'Ouest, la Résistance se renforce, commence à se structurer et bénéficie désormais de l'apport des communistes, tandis qu'à l'Est, elle est plus forte que prévu. La répression va être impitoyable. L'action menée le 21 août 1941, au métro Barbès, par Pierre Georges (futur colonel Fabien) contre un officier de la *Kriegsmarine*, montre la voie. Il faut harceler l'occupant en multipliant les actions afin de créer pour lui un état d'insécurité. Les contraintes de la guerre à l'Est et la menace que fait peser le développement de l'action résistante à l'Ouest sont donc à l'ori-

gine d'un renforcement de la répression et de la mise en place de la procédure NN.

À ce combat sans merci engagé par la Résistance, Hitler et Keitel, chef de l'OKW (commandement suprême de la *Wehrmacht*), décident de répondre d'une manière aussi cinglante. Arrêté, jugé et condamné, le résistant (« terroriste » pour l'occupant) devient un martyr pour son peuple. La répression risque ainsi d'avoir un effet contraire à celui que l'on attend. Publié le 12 décembre 1941, le décret Keitel (*Keitel-Erlaß*)⁽¹⁾ doit trouver la parade.

Arrêtés dans leur pays, les résistants sont emmenés en Allemagne, où ils doivent être jugés de la manière la plus sévère par des Tribunaux Spéciaux (*Sondergericht*) ou par les Tribunaux du Peuple (*Volksgerechtshof*). Dès leur arrestation, ils entrent dans « la nuit et le brouillard »⁽²⁾ et personne ne doit plus avoir, dès lors, connaissance de leur sort. Ils doivent disparaître sans laisser de trace.

Notes : (1) En réalité il s'agit de trois textes datant l'un du 7 décembre et les deux autres du 12 décembre 1941.

(2) O. Wormser-Migot, « *Le système concentrationnaire nazi (1933-1945)* », Paris, PUF, 1968, voir pp. 199-201 pour les différentes explications possibles de cette appellation.

NACHT UND NEBEL

Destinés à disparaître sans laisser de trace

« Le Führer est d'avis que les peines de privation de liberté et même les peines de réclusion à vie sont, pour de tels actes, regardées comme des signes de faiblesse. Un effet de frayeur efficace et durable ne peut être obtenu que par la peine de mort ou par des mesures propres à maintenir les proches et la population dans l'incertitude sur le sort des coupables. Le transfert en Allemagne permet d'atteindre ce but. » (3)

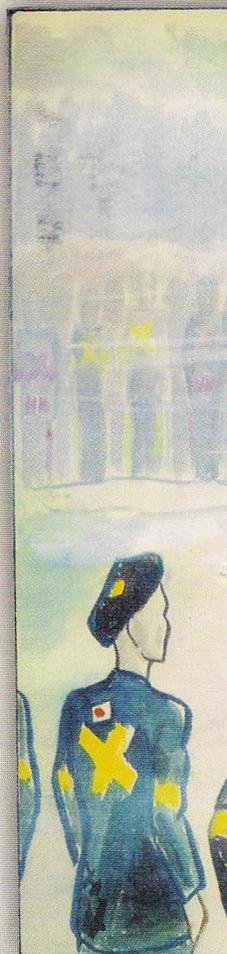
Il reste à préciser les modalités. Écarté, au départ, de la procédure par la Wehrmacht, le RSHA (4) se voit confier la prise en charge des prévenus dès février 1942. Tout contact avec le monde extérieur (colis, lettres, visites) est interdit. Aucune information ne doit être donnée en cas de décès ou d'exécution. Une circulaire en date du 4 août 1942 parvient aux commandants des KL (5). Ils sont informés du contenu du décret-NN et du début des transferts vers l'Allemagne. Mais « dans le cas où cela ne serait pas possible, pour des raisons quelconques » les pré-

venus peuvent être envoyés en KL au titre de la détention préventive. Les militaires ont perdu la main et la Gestapo s'est emparée de cette procédure d'exception qui, en France, conduira à l'arrestation de plus de 5 000 personnes. Les NN se divisent en deux catégories : les « NN de la Wehrmacht » ou « NN procédure » et les « NN de la Gestapo ». Les uns sont internés par la Wehrmacht et doivent être jugés en Allemagne. Les autres sont internés par la Gestapo qui trouve là une solution pour renforcer sa terreur et l'internement en KL (6). Arrêtés dans leurs pays, les prévenus sont transférés dans des prisons. Celles-ci sont rapidement saturées et ce sont alors les KL qui servent de sas pour les uns et de lieu définitif de détention pour les autres. Le 30 juillet 1944, le décret « Terreur et sabotage » abolit la procédure NN.

Les NN au KL Natzweiler

Le 29 mai 1942, les premiers NN arrivent à Hinzert. Après une détention préventive à la prison de Wittlich, ils sont jugés par le Sondergericht de Cologne. Le bombardement de la ville

en juillet 1943 déplace la procédure vers Breslau (Wrocław) en Haute-Silésie. Les prisons de Brieg et de Wohlau, en particulier, prennent le relais de celle de Wittlich et Hinzert décroît. Le KL Natzweiler devient alors « le camp des NN » : le 24 septembre 1943, Himmler donne l'ordre aux commandants des KL d'y transférer tous les NN qu'ils détiennent. Cet ordre est renouvelé le 20 mai 1944, mais ne sera jamais complètement exécuté (7). Si Natzweiler est le lieu principal de la déportation NN, il n'est pas le seul. On peut citer notamment le KL de Sachsenhausen (8), de Ravensbrück (9) et Mauthausen (10). Le 15 juin 1943, 71 Norvégiens arrivent au camp de Natzweiler-Struthof en provenance des prisons norvégiennes (11). C'est le premier convoi NN. Il est suivi le 9 juillet de 56 Français et le 10 juillet de 83 Néerlandais. Les trois principales nationalités composant la catégorie NN sont désormais présentes à Natzweiler.



Crédit : Dessin de H. Gayot - DR.

Notes : (3) Actes de Nuremberg, PS 669, volume 26, p. 245. - (4) Reichsicherheitshauptamt, Office central de la sécurité du Reich coiffé par Himmler - (5) Circulaire de Hoffmann (Actes de Nuremberg, PS 2521 du 4 août) et lettre de Glücks du WVHA datée du 18/08/1942 (Wormser-Migot, op. cit., pp. 203-206). - (6) Voir l'étude, à ce jour non dépassée et à laquelle nous empruntons beaucoup, de l'Abbé Joseph de la Martinière, ancien NN, « Le décret et la procédure Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard) », Paris, FNDIRP, 1981 (rééd. 1989). - (7) Bundesarchiv Berlin-Lichterfelde, NS 3/427 (et aussi Bundesarchiv-Ludwigsburg, US Dok 15, US Film 4. - (8) J. Bézaut, « Oranienbourg-Sachsenhausen », Hérault-Éditions, 1989. - (9) G. Tillion, « Ravensbrück », Paris, Seuil, 1973, rééd. 1988. - (10) M. Fabrèguet, « Mauthausen, camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée », Paris, H. Champion 1999. - (11) K. Ottosen, « Nuit et Brouillard », Bruxelles, Le Cri Éditions, 1994.

« L'appel » par Rudolf Naess
(NN norvégien). (DR)

sur la même plate-forme que celle du block qu'ils partagent avec les autres NN. Les médecins NN utilisent les moyens du bord pour soigner les plaies les plus graves, enduites de margarine et pansées avec du papier. Les blessés ne peuvent rester dans le block et doivent partir chaque jour au travail où ils restent étendus, alors que les SS s'acharnent sur eux. Le soir, ils sont portés au camp par des camarades en meilleur état (13).

Cette sauvagerie, qui surprend les autres NN, semble aussi inquiéter le SS-Maier, lieutenant de la compagnie des gardes. Ce dernier fait un rapport à l'Inspection générale des camps (14). À la fin de l'été, l'Obergruppenführer Pohl, responsable du SS-WVHA (15), se rend à Natzweiler et réprimande Kramer sur les cas de brutalité extrême. Faut-il voir un lien entre cette visite

Notes : (12) Nos calculs permettent d'avancer une estimation comprise entre 2 443 certains et 2 526 - compte tenu de certaines approximations dans l'attribution de la qualification de NN. - (13) Voir R. Leroy, R. Linet, M. Nevers, « 1943-1945, La résistance en enfer », Paris, Messidor, 1991. et A. Spitz, « Struthof, bagne nazi en Alsace », Sélestat, Alsatia, 1946, et aussi les dessins du Dr Gayot. - (14) Bundesarchiv Ludwigsburg, Metz Ordner 8, PV. Ehrmanntraut, pp. 33 846 - 33 847. - (15) Office principal de gestion économique de la SS.



Dessin
de H. Gayot

Crédit : DR

Le nombre de NN qui ont été immatriculés au camp entre juin 1943 et fin août 1944 se situe autour de 2 500 (12). 984 sont arrivés en 1943 et près de 1 500 dans les huit premiers mois de 1944. En tenant pour fiable notre estimation de 6 050 détenus présents au camp principal lors de l'évacuation du début septembre 1944, les NN représentent 22,6 % du nombre total des détenus présents, compte non tenu de certaines incertitudes de classement. Les Français sont les plus nombreux (56,1%), suivis des Norvégiens (20,6%), des Néerlandais (15,1%) et des Belges (6,7%).

Les NN français

Les trois premiers convois arrivent en juillet 1943, le 9 (56 hommes), le 12 (56) et le 15 (57), les deux

premiers depuis Fresnes et le troisième depuis Romainville. Enchaînés 2 à 2, les hommes sont conduits en camion vers le camp. Ils y sont annoncés comme appartenant à la pègre marseillaise et voient s'abattre sur eux la fureur des SS. Dès le 10 juillet, ils sont affectés au transport de lourdes pierres pour la construction de la cave à pommes de terre (*Kartoffelkeller*). À midi, ils ne sont plus que 8 à tenir encore debout. Frappés, mordus par les chiens, ils doivent néanmoins poursuivre leur travail, malgré les plaies ouvertes. Le traitement est le même pour les autres qui travaillent au terrassement autour des baraques de l'avant-camp, près de ce qui devient le « ravin de la mort ». Marqués physiquement, ils n'ont pas droit au Revier (infirmerie), pourtant situé

Travail à la grande carrière
au camp du Struthof.

et le fait que les NN malades puissent rester dans leur block et que le Revier soit ouvert aux NN français à partir du 14 octobre ?

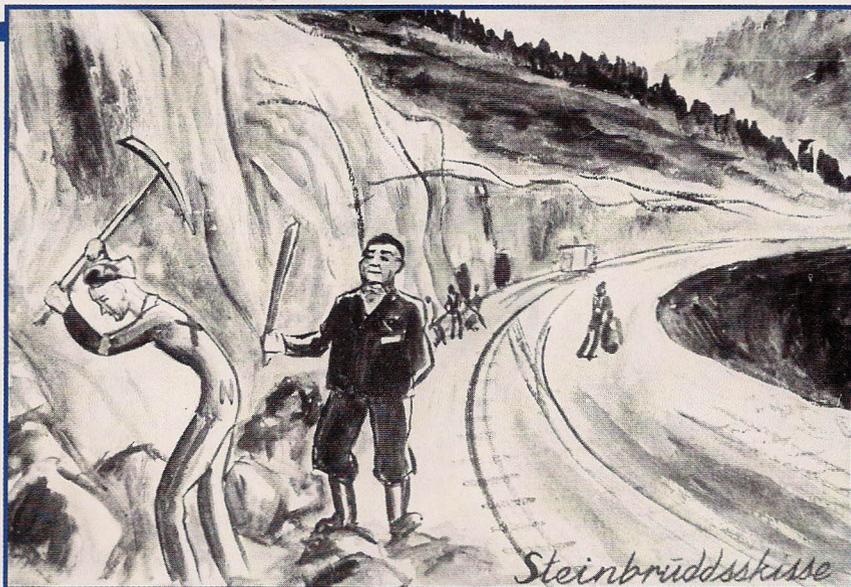
Des convois de Français arrivent en novembre (12, 19 et 26) avec 183 hommes. Ce sont alors principalement des « NN-Wehrmacht » venant de Fresnes, le Cherchemidi et Romainville.

D'autres suivent en 1944 (16).

Parias du camp, les NN sont singularisés des autres détenus par ces deux lettres peintes en rouge sur

leur costume. Le block 13, entouré de barbelés, devient le block des NN, une fois vidé des Juifs gazés par le professeur Hirt en août 1943. Le statut particulier des NN leur interdit d'être affectés dans un kommando de travail extérieur au camp. En revanche, certains sont envoyés dans des camps annexes, à Kochem (10 mars 1944) et à Erzingen (juin) et ceux de Kochem reviendront en piteux état.

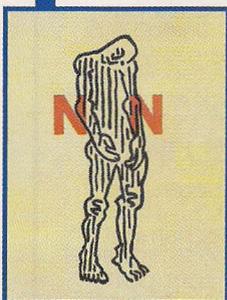
Crédit : DR - Croquis de R. Naess



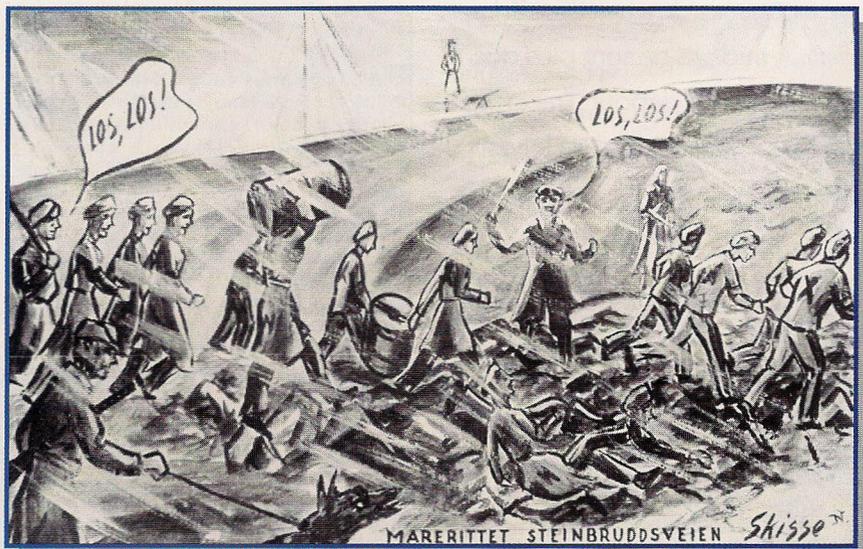
En 1943, près de 9% d'entre eux décèdent au KL Natzweiler (KL Na), principalement des Français. En 1944, la seule catégorie des NN compte 1 décédé sur 5. Très peu ont été transférés en Allemagne. Les « NN-Wehrmacht » ne représenteraient, selon les transferts vers les prisons, que 351 détenus, soit 14% de l'ensemble des NN. Les survivants sont transférés à Dachau lors des évacuations massives de septembre 1944. Beaucoup retournent ensuite avec une nouvelle immatriculation au KL Na et deviennent des détenus politiques.

Leur force de résistance, la solidarité qui les unit face à la dureté spécifique de leur sort, leur jeu-

nesse aussi, leur ont souvent permis d'échapper à une mortalité plus importante. C'est aussi parmi eux, autour du général Delestraint, chef de l'Armée Secrète (matricule 7839, arrivé le 10 mars 1944) qu'ils parviennent à protéger, que se tisse une organisation interne de résistance qui tente de se structurer. Si tous connaissent un sort très dur à Natzweiler, celui réservé aux Français fut encore plus sévère. Mais la solidarité entre les NN, et aussi entre les NN et les politiques - surtout à partir de 1944 lorsque Willy Behnke, détenu portant le numéro 6, est devenu *Lagerälteste* - a permis d'en limiter un peu les effets. Leur maintien sur place peut-être aussi, car bien souvent, dans les kommandos extérieurs, les détenus sont encore plus isolés et la mortalité encore plus importante qu'au camp-mère (17). **D**



10



Crédit : DR - Croquis de R. Naess

Robert Steegmann
Professeur agrégé d'histoire

Notes : (16) On notera le convoi du 5 mai aussi surnommé le « convoi des généraux ». Parmi les hommes figurent les généraux Frère, Gilliot, Gransard, Olleris et le colonel Bonotaux.

(17) Nous renvoyons à notre thèse sur le camp de Natzweiler et ses kommandos en cours d'achèvement.